

Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des

sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite au transfert du

siège de la société de la Suisse à l'étranger **Date de publication:** SHAB - 29.01.2019 **Numéro de publication:** SR04-000000090

Canton: VD

Entité de publication:

Fibexa SA société fiduciaire, Rue du Lion-d'Or 4, 1003 Lau-

sanne

Sur mandat de:

BIENVEILLANCE Sàrl Chemin du Joran 10

1260 Nyon

# Transfert du siège de la société de la Suisse vers l'étranger BIENVEILLANCE Sàrl

### Organisation avant soumission au droit étranger:

BIENVEILLANCE Sàrl CHE-218.177.159 Chemin du Joran 10 1260 Nyon

Précédent siège de l'organisation : Nyon

**Délai :** 2 mois

Fin du délai: 30.03.2019

Point de contact:

Fibexa SA société fiduciaire

Rue du Lion-d'Or 4, Case postale 5808, 1002 Lausanne

# Office du registre du commerce compétent:

Registre du commerce du Canton de Vaud Rue Grenade 38 Case postale 198 1510 Moudon

#### Organisation après soumission au droit étranger:

Bienveillance Sàrl Le Danica 17, Avenue Georges Pompidou 69003 Lyon France

Nouveau siège de la société: Lyon

### Indications sur le registre:

Greffe du Tribunal de commerce 44 rue de Bonnel 69433 Lyon Cedex 03

Date de la décision de transfert de siège: 05.11.2018

# Remarques juridiques:

Les créanciers de l'entité soumise au droit étranger peuvent, dans le délai imparti, produire leurs créances et exiger d'elle des sûretés.

Publication selon l'art. 163 LDIP.